

Prix National arturbain.fr 2009

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Trilport – 5 rue du Général de Gaulle – 01.60.09.79.30– 01.64.35.04.31 – www.trilport.fr

Responsable : Jean-Michel Morer, Maire

Présentateur : **Dominique Bonini, CAUE 77**

Organisme décisionnaire et financeur : Ville de Trilport
Propriétaire du site : Ville de Trilport

Description de l'opération : Trilport, ville d'à peine 5000 habitants, nichée entre Marne et forêts, place depuis 2004 le **Développement Durable et l'accessibilité** au cœur de son projet de ville. C'est l'effet « Le petit prince », du nom du centre de loisirs H.Q.E (5) inauguré en 2006, première manifestation concrète de cette volonté. Cette réalisation est le détonateur d'une véritable révolution culturelle qui s'est propagée depuis dans toute la ville et au-delà. Chaque projet intègre désormais ces **deux priorités**, ce qui est visible dans le centre-ville : aménagement de l'église et de sa place accessibles à tous (7), de la Mairie et des locaux associatifs, campagne de rehaussement des arrêts bus (2), lancement d'un programme d'équipements publics H.Q.E mené en partenariat avec la Région et le Département. Ce programme de plus de 4 millions d'euros est le premier du genre en Ile de France à avoir intégré exclusivement des réalisations H.Q.E. Une tendance qui s'intensifie, avec dès 2010, l'aménagement d'un chemin des écoliers reliant le « Petit Prince » au restaurant scolaire de l'école Prévert, le lancement de l'éco quartier «Centre Ville», lauréat de l'appel à projets régional «Nouveaux Quartiers Urbains» et sélectionné dans le club opérationnel des 160 «Quartiers Durables» du Ministère de l'écologie.

Equipe pluridisciplinaire : Jean-Charles Cherier, Directeur des services techniques de la ville - Gérard Haution INSECO, AMO - Anne Nissolle Pactarim, référent accessibilité - Marianne Souq, paysagiste, CAUE 77 – Patrick Puget et Isabelle Minazzoli, architectes - Joëlle Paquet, Atelier Tel - Comité 21.

LA BALLADE DU PETIT PRINCE, Trilport (77)



1- Promenade en bords de Marne.
2- Arrêts de bus accessibles à tous.
3 et 4- Entrée salle St Exupéry.
5- Le "Petit Prince", rue du Bac.
6- Accès PMR de la mairie.
7- Parvis de l'église.



— Ballade du Petit Prince 0 50m

Qualité architecturale :

- Adossé au mur de meulière existant, le centre de loisirs **H.Q.E.** "Le Petit Prince" (5) respecte l'**esprit du village**.
- Il offre une **perspective** vers la Marne et un point de vue sur le parc de la villa Bia.
- Architecture du centre contemporaine : emploi de certains **matériaux** (bois naturel, aluminium, verre...) et toit terrasse (4).
- **Cohérence des fonctionnalités** et du traitement des interfaces avec l'espace public afin d'obtenir un continuum de l'accessibilité dans la ville.

Qualité de vie sociale :

- **Concertation** amont / aval du projet entre ville, habitants, partenaires (CG77, CRIF, CAUE, DDEA, Pact Arim...), grâce à la dynamique apportée par l'Agenda 21.
- **Convivialité multi-générationnelle** de par la multiplicité des usages de l'équipement : centre de loisirs, lieu d'exposition associatif et culturel, salle de réunion...
- Renforcement de l'**attractivité** du centre ville, proximité avec la gare, les services et les commerces.
- **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite** : circulations douces et ascenseur intérieur.
- La lecture identitaire des **deux fonctionnalités** de l'équipement est respectée : le centre de loisirs "le petit prince" avec son accès depuis la rue du Bac (5), et la salle polyvalente, St Exupéry, accessible depuis le parc de la propriété de la villa Bia (3).

Respect de l'environnement :

- **Limitation** stricte de l'accès automobile dans la propriété pour **réduire les nuisances**, maintenir la **biodiversité** dans le parc et favoriser la quiétude des jeux des enfants.
- Efficacité énergétique du bâtiment accrue grâce au **toit végétalisé**, à l'enfouissement sur trois côtés du bâtiment, à l'utilisation du mur en meulière, et à l'**isolation extérieure** en bois.
- **Gestion de l'eau** comme priorité environnementale de cet équipement : toit végétalisé, infiltration naturelle et récupération des eaux de pluie pour les sanitaires. Premier équipement au niveau départemental à mettre en place cette orientation environnementale.
- Démarche environnementale exportée depuis dans la ville en reprenant l'interrogation du petit prince « *s'il te plait dessine-moi ... une ville durable et agréable à vivre* ».